

2012
G8-BMENA
INITIATIVE



Le 9^{ème} Forum Pour l'Avenir

12– 13 décembre 2012
République Tunisienne

DÉCLARATION FINALE



L'Initiative G8-Moyen-Orient Elargi et Afrique du Nord | 9^{ème} Forum Pour l'Avenir | Déclaration Finale

مبادرة مجموعة الثمانية الشرق الأوسط الموسع وشمال إفريقيا | الدورة التاسعة للمنتدى من أجل المستقبل | البيان الختامي

1. Le 9^{ème} Forum Pour l'Avenir, co-présidé par la Tunisie et les Etats Unis s'est tenu à Tunis du 11 au 13 décembre 2012 avec une large participation de Ministres des Affaires Etrangères et d'autres représentants gouvernementaux du G8, du BMENA, et d'autres pays partenaires, de représentants de la société civile, du secteur privé et d'organisations internationales. Les efforts de ces derniers, et la déclaration ci-jointe sont formulés sur la base établie par les forums précédents, notamment la déclaration du 8^{ème} Forum tenu au Koweït.
2. Les ministres ont exprimé leurs remerciements à la Tunisie et aux Etats Unis pour avoir co-présidé le processus du BMENA pour l'année 2012, y compris le parrainage du Forum pour l'Avenir, l'organisation des travaux préparatoires correspondants, à travers la tenue de deux ateliers de travail consacrés à la société civile et d'une réunion sous-ministérielle avec la coopération de leurs ONG partenaires : la Ligue des Electrices, ARFORGHE et la TACC (ou CTAC). Ils ont également exprimé leurs remerciements au Maroc et à la Jordanie pour avoir appuyé la tenue des deux ateliers de travaux préparatoires, tenus respectivement à El Jadida et à Amman. Les participants ont salué la tenue des événements préliminaires qui ont animé les discussions constructives entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé au sujet d'actions concrètes visant à promouvoir le potentiel de la femme, les droits à la liberté d'expression et d'association, la gouvernance économique et l'entreprenariat, conjointement avec les efforts nationaux et les actions entreprises par les partenaires pour appuyer ces derniers.
3. Depuis la tenue du 8^{ème} Forum Pour l'Avenir au Koweït, la région du BMENA a connu un progrès important et prometteur. Les ministres ont salué le transfert du pouvoir exécutif à des gouvernements démocratiques récemment élus en Egypte, en Lybie et en Tunisie à travers des élections crédibles et transparentes qui reflètent la volonté du peuple, un président nouvellement élu et des projets pour une nouvelle constitution et des élections globales au Yémen, ainsi que des changements constitutionnels globaux au Maroc, donnant lieu à un gouvernement démocratiquement élu. Toutefois, l'année précédente était également marquée par des défis et des crises. Les ministres ont exprimé leur souci à propos de la violence, des massacres et des violations des droits de l'homme perpétrés contre le peuple syrien suite aux mesures de répression prises par le régime contre les manifestations pacifiques débutées en mars 2011 et qui doivent cesser immédiatement. Ils ont également exprimé leur grande inquiétude à l'égard de la situation des droits de l'Homme en Iran et ont appelé le gouvernement iranien à respecter entièrement ses obligations internationales à cet égard.
4. Les derniers changements dans la région montrent que les gouvernements, les pays du G8, la société civile, le secteur privé et les partenaires multilatéraux doivent tous étendre leur collaboration afin de relever les défis auxquels la région fait face ; promouvoir la croissance et la stabilité économique, rejeter la violence, accroître la participation entière des femmes dans la société, accomplir des progrès soutenus pour remédier aux problèmes socio-économiques et politiques, développer les valeurs de la démocratie, des droits de l'Homme et de la participation de

tous les citoyens dans les affaires politiques et publiques. L'initiative BMENA, qui se concentre depuis son lancement sur le dialogue entre gouvernement et citoyens, n'a jamais été aussi pertinente ni aussi primordiale pour la région.

5. Face à cet objectif, les ministres ont réaffirmé leur engagement pour un dialogue national entre les gouvernements et les citoyens. Bien que chaque Etat détermine la forme du dialogue qui lui correspond, les ministres ont convenu de renforcer le respect des droits de se rassembler pacifiquement, de s'associer et de s'exprimer librement conformément à leurs engagements vis à vis des valeurs des droits de l'Homme universellement reconnus. Ils ont convenu du besoin de développer des opportunités significatives permettant à tous de communiquer à leurs gouvernements leurs intérêts et leurs soucis et d'avoir une voix dans les décisions qui concernent leur vie. Les ministres s'accordent sur l'importance de soutenir la société civile dans cette phase décisive de l'histoire de la région et ont exprimé leur soutien à la création ou au renforcement des mécanismes nationaux en place, réguliers et de routine et qui contribuent au dialogue entre gouvernement et société civile, cherchant à promouvoir la participation et la transparence dans les processus politiques et les libertés fondamentales pour tous. Les ministres ont reconnu l'importance d'établir des cadres juridiques nationaux compatibles avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le droit humanitaire international, qui soutiennent la mise en place d'une société civile libre et active et qui favorisent les droits de l'Homme et les libertés fondamentales pour tous. Les ministres ont affirmé l'importance de poursuivre le dialogue informel qui s'est développé au sein et en dehors du Forum, y compris entre les représentants de la société civile, puisque ce dernier constitue une grande opportunité pour échanger les points de vue dans un environnement constructif visant l'établissement de la confiance. Ils ont exprimé la volonté que ce travail entrepris au sein du Forum soit reflété, autant que possible, au niveau national et international et ont réaffirmé leur approche commune de devoir poursuivre le développement économique, politique et social.
6. Les ministres ont réaffirmé l'importance de respecter les règles de droit, de rejeter la violence et de protéger tous ceux et celles qui vivent sur le même territoire sans discrimination liée à la race, au sexe, à la langue parlée ou à la religion, ainsi que de protéger les missions diplomatiques et le personnel qui leur est rattachées. Les ministres ont exprimé leur inquiétude du fait que des incidents liés à l'intolérance raciale et religieuse, des actes de discrimination et de violence ainsi que des stéréotypes raciaux et religieux négatifs envahissent le monde, et ont condamné tout acte favorisant la haine nationale, raciale et religieuse qui incite à la discrimination, à l'hostilité et à la violence. Les ministres tiennent à ce que les Etats prennent les mesures nécessaires pour la lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la discrimination et l'incitation à la violence, en encourageant les leaders politiques et de la société civile à condamner l'intolérance et à créer des réseaux permettant l'établissement d'une compréhension mutuelle et à former les chefs de gouvernements au travail d'information et de communication efficaces, et à encourager la représentation des individus indépendamment de leur culture religieuse dans tous les domaines de la société. Ils ont réaffirmé leur engagement à la promotion de la tolérance et du pluralisme, leur soutien aux règles de droit et à la protection de la liberté de religion et de croyances. Ils ont par ailleurs réaffirmé le rôle positif que peut jouer l'exercice du droit à la liberté d'opinion et d'expression ainsi que le respect total de la liberté de solliciter, de recevoir et de protéger l'information dans le but de renforcer la démocratie et la lutte contre l'intolérance. Les ministres ont reconnu les démarches importantes entreprises dans ce sens depuis le dernier Forum, mais ont exprimé le besoin permanent de réaliser davantage de progrès dans ce domaine.
7. Les ministres ont convenu que la participation totale et à part égale de tous, indépendamment de la race, du sexe ou de la religion, est cruciale pour assurer le développement politique et économique.

Les ministres ont reconnu en particulier le rôle fondamental que les femmes jouent dans les transformations en cours dans la région BMENA et ont souligné l'importance du progrès réalisé tendant à atteindre les objectifs de longue date que la région BMENA s'était fixés, notamment sur le plan de l'égalité des sexes, afin de concrétiser tout le potentiel socio-économique de la femme. De nouvelles législations et procédures électorales datant de l'année précédente ont permis une plus grande représentation et une plus large participation politique de la femme dans plusieurs pays de la région BMENA, ce qui constitue selon les ministres un pas important. Ils ont également réaffirmé le besoin permanent à faire davantage de progrès dans le traitement d'une panoplie de questions touchant aux conditions de la femme dans les pays membres du Forum, y compris la discrimination et la violence liées au sexe, au mariage forcé et au mariage précoce forcé, au faible taux de participation de la femme dans les activités économiques, au service public et aux institutions de prise de décision dont les parlements et aux barrières qui entravent l'accès de la femme à l'éducation. Les ministres ont salué l'engagement de plusieurs pays de la région BMENA à accroître les chances des femmes au bénéfice du développement de leurs propres sociétés. Parmi les exemples les plus probants celui de la mise en place de nouveaux cadres juridiques et constitutionnels, à côté d'autres cadres déjà en place, qui garantissent à la femme l'égalité et soutiennent sa représentation politique ascendante et sa participation économique en évolution, y compris la mise en place de garanties favorisant des opportunités égales ou l'utilisation, le cas échéant, des préférences dans les secteurs privés et publics, l'élargissement des opportunités économiques offertes à la femme à travers l'éducation, la formation, la formation professionnelle, le tutorat, etc., la lutte contre toute forme de violence contre la femme, une meilleure éducation aux droits de l'Homme et de la femme et une plus grande conscience des droits humains mettant l'accent sur la Femme. Les ministres ont exprimé le principe d'accueillir favorablement l'appel lancé par le gouvernement de la Tunisie pour la création d'un réseau régional d'accueil et un centre de recherche pour femmes victimes de violence. Les ministres ont également reconnu l'importance d'intégrer des engagements internationaux dans les lois nationales, dont les politiques nationales globales relatives à la famille, pour encourager la participation de la femme à la vie publique.

8. Les ministres ont convenu de l'urgence de créer de nouvelles opportunités économiques, d'accroître l'offre d'emploi et de réaliser une croissance de grande envergure dans la région qui se focalisent sur les jeunes, les femmes ainsi que les chômeurs de longue durée. Ils ont également reconnu le lien entre la gouvernance locale et économique globale et l'impact que revêt cette dernière sur les priorités de la région BMENA pour la réforme économique. Les ministres ont soulevé l'importance de consentir des efforts à l'échelle locale en matière de réforme en collaboration avec le secteur privé, la société civile et les organisations internationales, y compris les institutions financières internationales pour améliorer le climat des affaires, faciliter les partenariats entre secteur privé et public et renforcer un climat propice à l'entrepreneuriat et au développement des affaires pour tous les citoyens. Les ministres ont soulevé, parmi les objectifs nécessaires, celui d'une plus grande ouverture et transparence dans la prise de décision économique, la mise en place d'une base économique juste, transparente et légale pour le monde des affaires, la promulgation de lois efficaces sur la protection des informateurs, l'établissement d'institutions de reddition de comptes, le commerce électronique ainsi que la création de médias actifs, indépendants, professionnels et libres garants de la transparence et de l'intégrité des institutions publiques. Les ministres ont accueilli les engagements pris par un nombre de gouvernements dans ces domaines, y compris à travers la rationalisation du processus d'enregistrement des entreprises, la réforme des codes de commerce, la création d'un soutien dédié aux PME, la mise en place d'institutions indépendantes de reddition de comptes et un plus grand accès au capital. Ils ont pris note des bonnes pratiques appliquées dans certains pays par des entités privées et publiques qui facilitent la prise de décision économique dans le domaine des affaires et apportent une meilleure connaissance de ces dernières ainsi que de la recommandation du

secteur privé de soutenir la mise en place et le développement de PME entre le public et le privé pour apporter un plus grand soutien aux entrepreneurs et aux PME, y compris l'enseignement de l'entrepreneuriat, l'apprentissage, les programmes d'enseignement professionnel, le financement de la dette et du capital par actions, les services bancaires, l'innovation et le transfert du savoir, les conseils, l'incubation et les mécanismes de préférence des marchés publics.

9. Les ministres ont accueilli le travail important réalisé dans le cadre du partenariat de Deauville avec les pays arabes en transition dans le cadre de la promotion des PME, de la transparence gouvernementale, de la lutte contre la corruption et du recouvrement des actifs. Ils ont exprimé leur appréciation de la contribution des partenaires régionaux. Ils ont souligné le développement par les pays partenaires de Deauville de plans d'action à court terme pour appuyer le développement et l'activité entrepreneuriale et des PME et ont encouragé les pays à partager et à publier leurs plans d'action à court terme et à travailler avec les gouvernements et les institutions partenaires, dont les institutions financières internationales pour soutenir leur mise en application. Les ministres ont favorablement accueilli la coopération entre le Fonds Arabe pour le Développement Socioéconomique qui gère l'initiative de l'Emir du Koweït et de la Banque Mondiale à l'égard des PME, en tant que bailleur du Fonds de transition de Deauville pour promouvoir les investissements dans les PME, à travers toute la région. Les ministres ont également reconnu l'importance d'améliorer les pratiques relatives à la gestion des finances publiques ainsi que le potentiel de l'assistance technique manifesté par les partenaires du Fonds de Transition de Deauville et par le Corps de Services et de Consulting Financier, FSAC. Ils ont souligné l'importance de garantir davantage de synergie et de complémentarité entre la région BMENA et le partenariat de Deauville qui constituent des courants de travaux distincts mais complémentaires et ont mis l'accent sur l'importance du soutien apporté par le G8 aux réformes en cours dans la région. Dans ce contexte, ils ont appuyé l'intention du Royaume Uni d'accorder en 2013 la priorité au recouvrement des actifs, à la participation de la femme et au soutien aux PME dans le cadre de sa présidence du Partenariat de Deauville.
10. Les ministres ont affirmé leur détermination à faire de la lutte contre la corruption une priorité à tous les niveaux et ont appelé à une coopération permanente pour une action efficace dans le cadre du recouvrement des avoirs, y compris à travers la mise en œuvre des recommandations de la résolution sur le recouvrement des actifs de la quatrième conférence des Etats partis de la Convention des Nations Unies contre la corruption tenue à Marrakech. Ils ont appelé à la fois les pays sollicités et sollicités à travailler ensemble conformément aux obligations des Chapitres 4 et 5 de la Convention des Nations Unies contre la Corruption afin de déployer les efforts nécessaires au recouvrement des produits issus de la corruption ainsi que tout autre flux financier illicite, et d'entreprendre une approche proactive à la coopération internationale en matière de recouvrement des actifs. Les ministres ont pris favorablement note de l'initiative de recouvrement des avoirs volés, entreprise par le groupe de la Banque Mondiale et de l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime. Les ministres ont également salué le plan d'action sur le recouvrement des avoirs dans le cadre du partenariat de Deauville y compris le Forum arabe sur le recouvrement des avoirs tenu à Doha du 11 au 13 septembre 2012. Ils ont encouragé les progrès réalisés dans ce sens ainsi que la coordination entre les initiatives en place pour activer et renforcer la coopération juridique qui a pour but de démonter, geler et recouvrer des produits issus de la corruption, pour renforcer les cadres législatifs, simplifier les procédures permettant de faciliter ce progrès et encourager le renforcement des capacités conformément aux principes des règles de droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

11. Les ministres ont pris note de la résolution de l'Assemblée Générale numéro 67/19 portant sur le statut de la Palestine en tant qu'Etat observateur. Tout en tenant compte des aspirations des peuples de la région, les ministres ont réaffirmé leur soutien aux efforts visant à parvenir à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient par le biais de négociations régies par un calendrier spécifique et un mandat clair basé sur la solution de créer deux Etats conformément aux termes établis dans l'initiative de paix arabe, la Feuille de Route et les principes de Madrid relatifs à la terre contre la paix, les résolutions pertinentes des Nations Unies et la déclaration du Quartet du 23 septembre 2011 sur la création d'un Etat palestinien, indépendant, contigu, viable, souverain, démocratique et pacifique vivant côte à côte avec Israël dans un esprit de paix et de sécurité.
12. Les ministres ont salué les nouvelles initiatives annoncées lors du Forum en appui à la société civile, à la consolidation du statut de la femme et au secteur privé dans la région BMENA, y compris la Chambre de Commerce de Milan rattachée au Centre Euro-Med pour le développement des micros, petites et moyennes entreprises. Ils ont favorablement accueilli les informations apportées par certains pays membres au sujet des plans et des priorités d'ordre national et qui ont pour objectif de développer le statut de la femme, la liberté d'expression et d'association, la gouvernance économique et l'entrepreneuriat. Ils ont souligné que de telles informations apportent aux gouvernements, aux institutions régionales et multilatérales et à la société civile le moyen de concentrer leurs efforts et leur assistance. Dans ce contexte, les ministres ont réaffirmé l'importance de la mise en application totale de la déclaration de Paris, de l'Ordre du Jour d'Accra pour l'Action, ainsi que du Partenariat de Busan pour la mise en place d'une coopération effective pour le développement. Les ministres ont appuyé, en principe, la proposition formulée par le gouvernement de la Tunisie pour la mise en place d'un fond régional pour l'entrepreneuriat de la femme.
13. Les ministres ont exprimé leurs remerciements les plus sincères au gouvernement et au peuple tunisiens pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé à l'occasion de la tenue du 9^{ème} Forum pour l'avenir, un accueil garant de la réussite de l'événement. Ils ont exprimé par ailleurs leur soutien à la prochaine coprésidence du Royaume Uni et de l'Egypte.